

**OBSERVATOIRE de L'EAU** du 6 DECEMBRE 2017 à LA CALL ( Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

Présence de JP Blancart -Vice-président en charge de l'observatoire et du dossier de l'eau à la CALL, de M. Lherbier de la commission finances , de 2 techniciens de la CALL , de M.Albers responsable chez Veolia , le délégataire de M. Godart de la chambre d' agriculture de 4 représentants de eau ... secours 62

.....

**\* Intéressant car exceptionnel en France.** Rappelons que la création de cet observatoire dans le nouveau contrat de DSP, est sans doute un “ cadeau ” des élus dirigeants face à la forte mobilisation des partisans de la régie en 2011-2012.

Intéressant aussi pour les infos fournies dans le cadre fixé par les dirigeants; intéressant de pouvoir se trouver face au vice président CALL en charge de l'eau, de le questionner, de l'entendre. **Presque 3h de séance.** Deux nouvelles adhérentes d'eau secours ont voulu participer à cette séance somme toute assez difficile pour une première fois.

**\*Mais très imparfait** car :

- on ne peut pas fixer l'ODJ, qui vient d'en haut.
- Très peu de participation de la part des autres assos (lors de cette séance : uniquement un représentant de la chambre d'agriculture, à part nous).
- Une fréquence des réunions insuffisante ( la dernière remontait à avril 2016).
- Un manque de réponse à nos questions en réunion et entre les réunions .

**\* Première partie :** On embraye immédiatement sur nos questions restées en suspens. Notamment la Commission de Contrôle Financier et le Compte Annuel Résultat d'Exploitation (CARE) de Véolia à mettre à l'ODJ d'une séance.

Nous dénonçons aussi le manque de réponse aux questions posées depuis plus d'un an ( Le Vice- Président nous dit avoir manqué de temps et être très occupé ailleurs)

NB : Cette séquence non prévue a duré presque 1 heure.

- Pour la commission de contrôle financier : Le Vice-Président nous redit ne jamais en avoir entendu parler.

*“ l'article R.2222-3 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux collectivités ayant délégué le service de l'eau, de nommer une commission de contrôle financier , dont la mission est de réaliser un contrôle sur place et sur pièces, portant sur les comptes détaillés des opérations comptables et financières réalisées par la délégation dans l'exercice du service. ”* (Tiré notamment de “ L'audit des Délégations de Service Public ” publié par l'IFACI – Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne).

Il est dit ailleurs que cette commission ne peut être confondue avec la commission des finances de la communauté.

D'autre part, *“ la Commission de contrôle Financier doit établir un rapport écrit annuel ”.* (on pourra introduire les textes réglementaires sur le site d'eau...secours)

-Pour le CARE ( Compte Annuel Résultat d'Exploitation ) que nous souhaiterions voir à l'ODJ d'une réunion afin d'obtenir des éclaircissements sur les chiffres, les variations d'une année sur l'autre, les frais de siège (services centraux) etc ... :

- Suite à un long échange de paroles, l'état d'esprit du Vice- Président , négociateur

du contrat et donc premier concerné (et sans doute de la majorité des dirigeants CALL qui a voté le contrat), c'est de dire qu'ils ont signé un bon contrat, avec un prix de l'eau correct, un tarif qui n'augmente pas, et que donc tout ce qui se passe chez Véolia (au niveau chiffres et finances) ne les concerne pas.

.....

**\* Deuxième partie :** Les informations sur 2 châteaux d'eau, sur l'état de la ressource en eau et sur la gestion des inondations.

Présentation faite sous forme de diaporama par 2 techniciens de la CALL .

Quelques éléments relevés :

– les 2 châteaux d'eau à Lens et Bully seront construits suite à un appel d'offre qui n'a pas bénéficié à Véolia mais que Véolia sera heureux d'exploiter avec bénéfices. Ces nouveaux réservoirs permettront d'augmenter la durée d'autonomie de la CALL en eau : de 4h à 8h. L'architecture sera agréable et originale. Ils permettront de stocker un supplément d'eau provenant de l'usine de production d'Aire sur la Lys (le SMAEL, qui potabilise l'eau de rivière).

–

– Une Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) est en place depuis plusieurs années. Il s'agit de rechercher l'origine des pollutions (agriculture, industrie) et de sécuriser les captages. Des démarches sont entreprises pour acheter des terrains autour du captage de Wingles, afin de les convertir en plantations arbustives, agriculture raisonnée, ou agriculture biologique.

– Sur le captage de Wingles, l'eau est traitée sur charbon actif à cause des pesticides.

Questions que nous aurions pu poser : quel en est le coût au m<sup>3</sup>, quels sont les pesticides qui ne sont pas retenus par ce procédé (il y en a), et que fait on de ces produits chimiques concentrés sur les charbons actifs ( les nitrates des résines de dénitrification sont rejetés dans les stations d'épuration, mais il semble peu probable qu'on puisse le faire avec les pesticides).

– La Gestion des Eaux des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Nouvelle compétence pour les communautés.

Pour l'instant seuls des projets concernant la prévention des inondations (certains secteurs sont très touchés) sont prévus, afin d'obtenir des subventions européennes (dossier à établir avant la fin de cette année).

.....

### **Conclusion de cette réunion :**

le fonctionnement de la DSP à la CALL ne permet toujours pas aux citoyens-payeurs d'être entièrement informés sur le contenu et la justification des éléments du contrat, et la présence à l'observatoire de l'eau est pour les habitants de la CALL un des moyens pour questionner, proposer, mettre sous le regard ceux qui agissent en leur nom.